

POUR ELEVER LE RENDEMENT DE NOS RECOLTES

IL EST ESSENTIEL D'AVOIR RECOURS A DES GRAINS DE SEMENCE DE QUALITE

Donnons la préférence à la semence de Québec, c'est souvent
la meilleure sur le marché

Chaque année, à pareille époque, les marchands de gros, les sociétés coopératives, les cercles agricoles et enfin les cultivateurs eux-mêmes font leur approvisionnement de semences. Ces transactions routinières et simples en apparence ne sont pas toujours fécondes en résultats, elles donnent lieu à des ventes faites hâtivement sur la foi d'assertions quelconques de la part du vendeur, qui conduisent parfois les acquéreurs de semences à des déceptions coûteuses.

C'est pourquoi, devant les aléas, les risques encourus par les uns et les autres, on considère qu'il importe de mettre les marchands et surtout les cultivateurs en garde contre l'acquisition de semences de qualité inférieure.

SACHONS ACHETER DES SEMENCES OFFRANT LES APTITUDES VOULUES A LA CULTURE

La province de Québec produit aujourd'hui en quantité de la bonne semence d'avoine "Bannière", pouvant se classer dans la catégorie No 1, des grains qui, au point de vue variété, exemption de mauvaises herbes et faculté de rendement offrent au cultivateur l'assurance d'une bonne récolte. Encourager nos producteurs d'avoine de Québec de nos commandes, c'est non seulement donner la préférence aux nôtres, mais ce serait également s'assurer d'une semence convenable. Il se sème malheureusement dans la province de Québec, chaque année, des quantités encore trop considérables de grains venant de l'Ouest, qui ne sont pas classifiés comme semences et ne devraient à aucun titre passer pour tels et dont le seul mérite est de pouvoir servir pour l'alimentation des animaux. Dans cette catégorie entre, par exemple, l'avoine No 2 C. W. qui, bien entendu, n'est pas une avoine classifiée comme semence. D'une belle apparence assez trompeuse, cette avoine est souvent acceptée, par les cultivateurs qui s'en servent, pour des fins de culture, sans tenir le moins compte du fait qu'ils exposent ainsi leurs champs à être infestés de mauvaises herbes et qu'ils confient au sol un grain dont la germination est douteuse.

Les avoines produites dans le Québec—telle notre avoine "Bannière"—ne sont pas toujours aussi bien nourries et ne sont pas toujours d'une apparence aussi belle que les grains d'alimentation de l'Ouest, mais l'expérience a prouvé depuis plusieurs années que nos avoines donnent d'excellentes récoltes. Achetez donc de préférence les avoines de Québec classifiées comme semences et gardons-nous de confier à la terre des grains qui ne sont bons que pour l'alimentation.

SEMENCES DE TREFLE

A la faveur d'une meilleure organisation pour le nettoyage de nos semences de trèfle, la province de Québec a produit cette année une assez grande quantité de trèfle rustique dans les catégories No 1 et No 2. Nous ne saurions trop recommander l'emploi de ces semences de préférence aux trèfles qui nous viennent de l'étranger (des Etats-Unis ou de l'Europe). En

vertu d'une disposition spéciale dans la loi fédérale des semences, les graines de trèfle importées au Canada doivent subir une coloration lorsqu'elles passent à la frontière pour entrer dans notre pays. Cette coloration indique que la semence est de provenance étrangère. Cette mesure aura pour effet de faire vendre le trèfle canadien, qui est mieux approprié à notre climat, à un meilleur prix. Les cultivateurs devraient toujours préférer le trèfle de Québec ou canadien au trèfle étranger. Cette année, il y aura, dans le commerce, une assez grande quantité de trèfle produit dans les comtés de Châteauguay, Soulanges, Vaudreuil et Témiscamingue, vendu comme trèfle de Québec dans des sacs scellés. Que les cultivateurs placent leurs commandes à bonne heure, afin que cette semence ne soit pas vendue en dehors de notre province. Qu'on insiste pour avoir du trèfle de Québec ou du trèfle canadien.

L'achat d'une semence de qualité inférieure est toujours un pauvre placement pour le cultivateur, quel que soit son état de fortune.

RENDEMENTS DE CERTAINES DE NOS CULTURES

Afin de démontrer à quel point il est préférable et avantageux de choisir avec discernement la semence de nos cultures nous donnons ci-après le rendement moyen obtenu sur les fermes de démonstration de la province, où il est fait usage de semences classifiées No 1 de préférence à toute autre catégorie de grains et cela comparativement à la moyenne de rendement par acre pour la province, tel que cela ressort des chiffres de statistiques du fédéral.

	Rendement moyen par acre	
	Fermes de démonstration	Province de Québec 1926
Blé.....	26 minots	17.1 minots
Avoine.....	46.8 "	26.8 "
Orge.....	31.4 "	23.5 "
Blé-d'Inde.....	11.64 tonnes	7.96 tonnes
Patates.....	226.8 qtx	92.3 qtx

Il va sans dire que le choix de la semence n'est pas le seul facteur entrant en ligne de compte dans l'accroissement du rendement obtenu sur les fermes de démonstration, les conditions de fertilité du sol et les soins culturaux y ont contribué pour une bonne part, mais il ne reste pas moins vrai que la qualité de la semence occupe la place dominante dans l'amélioration de la récolte et c'est surtout par cette base que les cultures qui sont déficitaires pèchent.

Pour obtenir un surplus appréciable de rendement de nos champs de culture la saison prochaine, ayons recours à de la semence classifiée, exigeons que les grains de semence qui nous sont offerts soient de qualité et de production de la province.

Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec.

PER
B-226

S



Organe officiel
Administration
111 Côte de la

VOLUME XVI,

VOULEZ-VOUS

Procurez-vous
maison au Canada
Fédérée pour vos

Si vous ne l'avez pas

Spécial.—
mandée par la

\$1.00

F

Su

BR

La clôture
nées, des preuves
tance qui la recou
teurs.

Des milliers

Nos prix se
nomiser sur vos

N'achetez
connaître nos p

Coop